

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)
Projet IN-SITU – Innovation Sociale Inclusive pour la mise en Tourisme des
Patrimoines Urbain et péri-urbain
Programme Interreg NEXT Italie–Tunisie 2021–2027
Partenaire 5 (PP5) — Ministère du Tourisme de Tunisie

Objet : Constitution d'un vivier d'experts et de bureaux pré-identifiés en communication, presse, capitalisation et architecture – Projet IN-SITU

Dans le cadre du projet IN-SITU, mis en œuvre par un consortium transfrontalier coordonné par l'Université de Palerme (Italie), et dont le Ministère du Tourisme de Tunisie est partenaire (PP5) à travers la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Ministère du Tourisme lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue d'identifier et de pré-sélectionner des experts, bureaux d'études et prestataires de services susceptibles d'être mobilisés pour la mise en œuvre des activités de communication, de valorisation et de capitalisation du projet, ainsi que pour les prestations architecturales liées aux interventions sur le patrimoine.

1. Présentation du projet IN-SITU

Le projet IN-SITU (Tourisme Créatif, Patrimoine de Proximité et Innovation Sociale) est une initiative transfrontalière mise en œuvre dans le cadre du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027, coordonnée par l'Università degli Studi di Palermo (UNIPA), en partenariat avec la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba, ANIMED SARL et le Ministère du Tourisme de Tunisie, aux côtés de la Fondazione MeNO et d'Essence of Sicily.

Le projet vise à renforcer la culture et le tourisme durable comme leviers de développement économique, d'inclusion et d'innovation sociale, à travers la récupération et la réutilisation des agglomérations suburbaines et le test de nouveaux modèles de tourisme créatif conçus en collaboration avec les communautés locales. Il est mis en œuvre dans les villes de Tunis (Médina) et Agrigente (Villaseta et Montaperto), avec une attention particulière portée aux territoires marginaux peu intégrés aux circuits touristiques traditionnels.

En tant que partenaire institutionnel (PP5), le Ministère du Tourisme est notamment chargé de la visibilité, de la diffusion et de la capitalisation des résultats du projet, ainsi que de la coordination des

activités relevant de son périmètre d'intervention, dont certaines nécessitent le recours à des compétences externes spécialisées.

2. Objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectif de :

- Identifier et présélectionner des experts et bureaux disposant des compétences requises en communication digitale, presse et relations médias, capitalisation/édition, et architecture, pour la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du projet IN-SITU.
- Assurer la visibilité et la diffusion des activités, résultats et bonnes pratiques du projet IN-SITU, à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication digitale adaptée aux différents publics cibles et conforme aux exigences du bailleur de fonds.
- Organiser des actions de relations presse (press tour, revue de presse, conférences publiques) permettant de valoriser les résultats du projet auprès des médias et du grand public.
- Capitaliser sur les résultats et bonnes pratiques du projet à travers la production de supports de présentation, d'un livre blanc sur le tourisme durable et d'un ouvrage de valorisation (book).
- Mobiliser une expertise architecturale pour l'accompagnement technique des interventions du projet sur le patrimoine bâti et les espaces publics concernés.

La participation à cet AMI ne constitue pas un engagement contractuel et n'implique aucune garantie de prestation future. Elle permet toutefois d'être référencé comme prestataire potentiel du projet.

3. Domaines et catégories de services recherchés (liste indicative et non exhaustive)

Le présent AMI est structuré en quatre (4) lots, ouverts aux experts individuels comme aux bureaux/entreprises spécialisés. Un même candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Lot 1 — Expert(e) ou bureau spécialisé en Digital et Communication

- Conception et mise en œuvre de la stratégie de visibilité digitale du projet
- Conception de produits digitaux (supports web, réseaux sociaux, newsletters, contenus multimédias)
- Réalisation de reportages photo et vidéo (Photo & Video Report) sur les activités et sites du projet
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle du projet

Lot 2 — Expert(e) ou bureau spécialisé en Relations Presse et Publications

- Réalisation d'une publication dédiée au projet
- Organisation et conduite d'un press tour (définition de l'itinéraire et logistique)
- Élaboration d'une revue de presse consolidée
- Organisation d'une conférence publique (public conference)
- Réalisation d'une vidéo et d'une publication dans le cadre d'un tour éducatif (Educational Tour)

Lot 3 — Expert(e) ou bureau spécialisé en Capitalisation et Édition

- Conduite de l'action de capitalisation et présentation des résultats du projet
- Élaboration d'un dossier de présentation du projet
- Rédaction et production d'un livre blanc (White Book) sur le tourisme durable
- Conception et production d'un ouvrage de valorisation (Book)

Lot 4 — Architecte

- Accompagnement technique et architectural des interventions du projet sur le patrimoine bâti et les espaces publics concernés
- Études préalables, relevés et diagnostics architecturaux des sites concernés par le projet
- Conception de propositions d'aménagement et de valorisation architecturale en cohérence avec les orientations du projet IN-SITU
- Appui à la supervision et au suivi technique de la mise en œuvre des interventions architecturales

4. Remarques importantes

- Le présent AMI ne constitue pas un appel d'offres.
- Seuls les prestataires pré-sélectionnés pourront être contactés ultérieurement.
- Le Ministère du Tourisme se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des manifestations reçues.
- Les dossiers incomplets pourront être écartés.

5. Procédures de contractualisation (seulement pour les experts retenus)

Les experts et prestataires retenus à l'issue du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront intégrés dans un vivier d'experts et de prestataires pré-identifiés du projet IN-SITU pour le Ministère du Tourisme (PP5).

La sélection dans ce vivier pourra donner lieu, selon les besoins du projet et la nature des missions, à la signature de :

- Contrats-cadres (framework contracts), définissant les conditions générales de collaboration, notamment le cadre juridique et contractuel, les obligations des parties, les règles de confidentialité, de propriété intellectuelle et de protection des données, les dispositions en matière d'éthique, d'intégrité et de prévention des conflits d'intérêts, ainsi que les modalités de résiliation et de règlement des litiges.

Les experts et consultants seront rémunérés sur la base de la grille tarifaire applicable au projet, tenant compte de la nature des missions, du niveau d'expertise et du budget disponible, précisant notamment les taux journaliers et les distinctions entre interventions nationales et internationales. Les conditions financières définitives seront arrêtées dans le respect des règles de gestion financière du projet IN-SITU et du Programme Interreg Italie-Tunisie.

L'inscription dans le vivier d'experts et de prestataires n'implique aucune exclusivité au bénéfice du Ministère du Tourisme.

5.1 Principes généraux

- Transparence et égalité de traitement ;
- Conformité aux règles du bailleur de fonds et aux procédures internes du Ministère du Tourisme et du projet IN-SITU.

5.2 Publication

Le présent AMI sera publié sur :

- Le site web et les pages officielles du Ministère du Tourisme ;
- Le site du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie, dans la mesure du possible.

6. Modalités et conditions de participation

Les candidats intéressés (experts individuels ou bureaux/entreprises) sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt, en précisant le(s) lot(s) concerné(s), comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le(s) lot(s) et catégories d'expertise concernés
- Une présentation de la structure ou de l'expert (profil, expérience, références)
- Un CV détaillé (pour les experts individuels)
- Une liste de projets ou missions similaires réalisées, en lien avec le(s) lot(s) visé(s)
- Les documents administratifs de base (pour les entreprises : RNE, matricule fiscal/CIF)
- Une déclaration sur l'honneur relative à la justesse des informations fournies

Les dossiers doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante :

s.dgsc@mta.state.tn

Objet du mail : AMI_IN-SITU_MTOURISME – [Lot n° / Nom du prestataire]

7. Calendrier indicatif

- Publication de l'AMI : 15 juillet 2026
- Date limite de réception des manifestations d'intérêt : 15 août 2026
- Période de sélection et de constitution de la base de données : en continu durant la période de mise en œuvre du projet (échéance prévisionnelle : fin 2028, avec une extension possible).

Ministère du Tourisme de Tunisie —

Adresse : [Adresse du Ministère du Tourisme, Tunis]

Email : s.dgsc@mta.state.tn